



SESSION AFIAP : Les pathologistes ont du talent

Année 2026

OBJECTIF GENERAL

Vous avez du talent (artistique, culturel, scientifique...) ? Que vous l'ayez utilisé dans votre mémoire de DES, dans un autre travail ou pas encore, révélez-le nous et démontrez comment il s'intègre dans votre vie de pathologiste !

L'objectif de cette session est de promouvoir et récompenser des initiatives innovantes et originales chez des jeunes pathologistes, mais pas que !

ATTENTION : les travaux portant sur une thématique **en lien avec la pédagogie** seront préférentiellement à présenter au prix d'innovation pédagogique que le CoPath qui est renouvelé cette année.

Les participants doivent être en mesure de se rendre aux Assises de pathologie, prévues du 11 au 12 juin 2026 Au Touquet-Paris-Plage.

Un jury sera chargé de sélectionner en amont du congrès les meilleurs sujets qui feront l'objet d'une restitution orale aux 49^{ème} Assises de pathologie, lors de la session AFIAP le 11 juin, de 18 à 19h.

Tout pathologiste, quel que soit son statut pourra présenter son travail lors de la session, mais seuls les internes et assistants/AHU/CCA/PHU/PADHUE en formation pourront prétendre à la bourse de l'ECP.

Le vainqueur sera désigné par un vote du public et son prix décerné le lendemain, il bénéficiera de la bourse AIP-df de 1500 euros pour se rendre à l'ECP 2026 (Stockholm, 12-16 septembre).

MODALITES

Le dossier complet devra être envoyé **au plus tard le 15/04/2026 à**

afiapasso@gmail.com.

Ce dossier consistera **en un seul fichier**, adressé au **format pdf**, comprenant :

- La fiche administrative complétée,
- Un résumé de leur travail.

Les candidats pré-sélectionnés seront informés de la décision du Jury par retour de mail **au plus tard le 01/05/2026**. Ils devront alors se rendre aux assises pour présenter leur travail sous la forme d'une communication courte lors de la session AFIAP : «Les jeunes pathologistes ont du talent » (temps de présentation à définir en fonction du nombre de participants).

FICHE ADMINISTRATIVE

1- Pathologiste demandeur

Statut (interne, CCA, PHU...) :

Nom, Prénom :

Région :

Adresse professionnelle :

E-mail :

2- Titre du travail

3- Résumé du travail (250 mots maximum)